



HAL
open science

Licence Biologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Biologie. 2010, Université Joseph Fourier - Grenoble - UJF. hceres-02035849

HAL Id: hceres-02035849

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035849v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : GRENOBLE

Établissement : Université Grenoble 1 - Joseph Fourier

Demande n° S3110055366

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Biologie

Présentation de la mention

La mention Biologie de l'Université Joseph Fourier (UJF) se décline en trois parcours, partiellement communs en première et deuxième années (L1 et L2) et fortement individualisés en troisième année (L3) : Biologie, Chimie-Biologie (présent aussi dans la mention Chimie et procédés) et Sciences de la vie et de la Terre ou SVT (qu'on retrouve dans la mention Sciences de la Terre et de l'environnement).

- Le parcours Biologie permet d'acquérir des connaissances générales en biologie, principalement du niveau cellulaire à celui de l'organisme, avec la possibilité pour l'étudiant de choisir un domaine de spécialisation particulier par le biais d'enseignements à choix notamment en fin de L3.
- Le parcours Chimie-Biologie permet d'acquérir des connaissances générales en biologie et en chimie de type biochimie avec notamment beaucoup de techniques d'analyse des composés organiques.
- Le parcours SVT est conçu principalement pour la formation des futurs enseignants.

Les parcours sont conçus en semestre, avec trois types d'UE : les UE obligatoires, les UE disciplinaires à choix et les UE transversales à choix. Certains parcours peuvent se dérouler sur les sites de Grenoble et de Valence. Comme toute formation dite générale, la mention Biologie permet d'acquérir un niveau de technicien supérieur pour entrer dans la vie active, mais mène surtout à une poursuite d'études logique en master. De nombreuses possibilités de réorientations entre les parcours et/ou les mentions existent, en particulier vers des licences professionnelles après la L2.

Avis condensé

● Avis global :

L'Université Joseph Fourier (UJF) a choisi de déposer un dossier général d'offre de formation en licence pluridisciplinaire intitulée licence Sciences et technologies qui regroupe 8 mentions : Biologie, Chimie et procédés, Informatique et mathématiques appliquées, Mathématiques, Mécanique et ingénieries, Physique et génie électrique, Sciences de la Terre et de l'environnement et Sciences exactes et naturelles. Compte tenu de la constitution du dossier, deux avis sont présentés ci-dessous, l'un concernant la licence Sciences et technologies et l'autre sur la mention.

Avis concernant la licence Sciences et technologies :

Les 8 mentions de la licence se déclinent en 18 parcours qui peuvent être communs à plusieurs mentions. Certains sont accessibles dès la L1 et peuvent être suivis pendant les trois années de licence tandis que d'autres s'arrêtent en L2 ou débutent en L3. Cette offre diversifiée de parcours donne la possibilité à l'étudiant de se réorienter à la fin de chaque semestre en fonction de ses acquis et de l'accord des responsables de parcours. 5 parmi 18 sont proposés sur le site de Valence, les autres se déroulant à Grenoble. Seul, le parcours Sciences exactes et naturelles s'effectue seulement à Valence.



Les dossiers ont été conçus de manière identique pour les 8 mentions et sont très bien rédigés. Ils se différencient simplement par une description très synthétique de la mention relative au dossier étudié et par la fiche RNCP. Il est à noter que sept mentions ont pour Annexe descriptive au diplôme celle de la mention Sciences exactes et naturelles : ceci aurait mérité une explication.

Des dispositifs pertinents ont été mis en place pour l'encadrement des étudiants tels que l'orientation active, les aménagements faits pour les étudiants à forte contrainte, le dispositif « seconde chance », le module Tremplin pour une future réorientation inter-universitaire, les dispositifs d'excellence pour les meilleurs et l'encouragement à la mobilité internationale. L'Université UJF s'est vraiment engagée pour que l'étudiant réussisse son cursus et sa future insertion professionnelle, en mettant à sa disposition toute une palette d'outils constituant l'état de l'art. Elle s'est également très impliquée dans le Plan Réussite Licence et les dispositifs testés en L1 vont être reconduits sur toute la durée de la licence. Il est toutefois regrettable de trouver dans le dossier des renvois à des sites pour obtenir des informations plus détaillées, qui ne peuvent pas être considérés comme des éléments à part entière du dossier.

Un effort particulier a été consenti sur les compétences additionnelles (maîtrise des langues et C2i) et transversales. Il est dommage que les enseignements ne soient pas adaptés à la formation continue pour laquelle rien n'est réellement proposé, et que les technologies de l'information et de la communication dont il est cependant prévu la montée en puissance ne soient pas plus couramment utilisées.

Le pilotage de l'ensemble des 8 mentions est effectué sous la responsabilité du Département de la Licence de Sciences et Technologies (DLST) pour les deux premières années et sous celle de l'UFR disciplinaire pour la L3 qui est l'année de la mention. L'équipe de direction est clairement identifiée et il est étonnant de ne pas trouver toutes les disciplines scientifiques représentées, ni même des représentants du site de Valence et de l'OFE. La constitution de l'équipe de formation en charge de la coordination pédagogique de la licence Sciences et technologies, reste quant à elle vague, les responsables de parcours et les correspondants des UFR au département DLST n'étant pas clairement identifiés. De plus, les éléments du dossier ne permettent pas d'évaluer l'implication de l'UFR dans ce pilotage, ni comment elle travaille avec ce département.

La fiche d'autoévaluation a été principalement remplie pour la licence Sciences et technologies et non pour la mention. Une bonne analyse a été menée et des solutions ont été proposées pour améliorer la communication.

L'annexe du dossier décrit en détails les dispositifs de suivi des étudiants et les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants. Un questionnaire général est donné pour chaque mention en L1. Un bilan de la mise en œuvre du plan réussite en licence pour l'année 2008-2009 a été reporté, mais, une fois réalisé, il conduira à des modifications sur le suivi des futurs étudiants en difficulté.

Une analyse des effectifs parcours par parcours figure dans l'annexe ainsi qu'un tableau prévisionnel des effectifs allant jusqu'à la rentrée 2011-2012. Comme rien n'est indiqué au niveau de la mention, le suivi d'une cohorte est très difficile et on ne peut pas réellement suivre le parcours d'un étudiant depuis son entrée en L1 et l'obtention de son diplôme, ni même déterminer l'origine des étudiants arrivant en L2 et L3. Les résultats par session pour l'année 2007-2008 sont donnés dans un tableau où la formation est identifiée comme pour un master, par une mention et une spécialité, terme par ailleurs impropre dans une licence STS. Un récapitulatif des taux de réussite en licence pour l'ensemble des trois domaines (STAPS, SHS et STS) est par ailleurs reporté pour l'année universitaire 2007-2008.

Avis relatif à la mention Biologie :

La mention Biologie est une demande de renouvellement où, par rapport à l'offre de formation actuelle, le parcours Physique et biologie a été supprimé en L1 et en L2 sur les deux sites (Grenoble et Valence) ainsi que Biologie et informatique sur Grenoble.

Le dossier soumis à l'évaluation comprend un document principal de 30 pages dans lequel se trouvent seulement 6 pages spécifiques à l'organisation de la mention Biologie. Celles-ci décrivent en partie sous forme de tableaux peu lisibles, le déroulement des trois parcours de la mention. Les objectifs, les poursuites d'études en master ou en licence professionnelle, les débouchés professionnels sont très bien renseignés. Ces pages sont ensuite complétées par 5 pages de tableaux sur les UE obligatoires et optionnelles. Les descriptifs des UE scientifiques obligatoires et optionnelles et celles liées aux compétences transverses sont très succincts. Certaines UE manquent de détails, car les mots clés ne sont parfois pas assez explicites. Il est étonnant de trouver parfois des UE où le descriptif se résume à une case vide. De plus, la répartition entre les cours magistraux et les travaux dirigés n'est pas précisée et pour quelques-unes, il est impossible d'estimer la part des travaux pratiques.

Il est également regrettable de ne trouver aucun renseignement sur le pilotage de la mention ni sur la constitution de l'équipe pédagogique. Seul le porteur de la mention est bien identifié. Comme certains parcours sont



en relation avec le monde de l'entreprise, il est étonnant de ne rien savoir sur l'implication d'intervenants extérieurs à travers des UE et/ou du fonctionnement de la mention.

● Points forts :

Pour la licence Sciences et technologies :

- La pluridisciplinarité.
- Les dispositifs d'aide à la réussite.
- Le suivi personnalisé des étudiants.
- La mise en avant de la mobilité étudiante.
- Le suivi des effectifs et leur analyse.
- La mise en place des procédures d'évaluation des enseignements et leur analyse.

Pour la mention Biologie :

- L'offre de formation est très attractive.
- Bonne préparation aux masters.
- Nombreuses passerelles avec le secteur santé et les IUT.
- Le parcours international Chimie-Biologie.
- L'ouverture du parcours international Biologie est à encourager.
- L'environnement socioprofessionnel et académique est très favorable au bon développement de la mention.
- Les débouchés professionnels et les poursuites d'études en master ou en licence professionnelle sont bien présentés et nombreux.

● Points faibles :

Pour la licence Sciences et technologies :

- La constitution du dossier.
- L'organisation retenue pour cette licence se rapproche plus d'un dispositif en mention et spécialités probablement plus adapté au niveau master qu'au niveau licence.
- La mutualisation des parcours entre mentions qui peut pour certaines disciplines aboutir à la délivrance de deux diplômes différents pour un même parcours.
- Le pilotage de la L3 n'est pas explicité.
- La constitution de l'équipe pédagogique n'est pas précisée.
- Les modalités d'évaluation paraissent difficiles à mettre en œuvre, notamment les règles de compensation.
- La mention ne semble pas ouverte aux intervenants du milieu socioprofessionnel.
- La pratique de l'anglais reste insuffisante malgré la volonté de la renforcer.
- L'acquisition des compétences transversales n'est pas assez explicite.
- L'aspect formation continue est à développer, de même que l'aide à l'élaboration du projet professionnel.

Pour la mention Biologie :

- Le dossier manque de lisibilité et est incomplet.
- La présentation actuelle des parcours n'est pas très compréhensible.
- La constitution et le fonctionnement de l'équipe pédagogique ne sont pas renseignés.
- Le descriptif des UE est en général trop succinct et la répartition entre l'enseignement théorique et expérimental n'est pas précisée.
- La mention ne semble pas ouverte aux intervenants du milieu socioprofessionnel.
- Le suivi des effectifs est flou au niveau de la mention.
- La fiche d'autoévaluation n'est pas spécifique à la mention.
- L'Annexe descriptive au diplôme ne correspond pas à la mention.

● NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B



- Recommandations pour l'établissement :

La mention Biologie est une formation de qualité qui se doit d'exister. Malheureusement, le document présenté n'est pas vraiment adapté à la mention et des informations importantes sont absentes du dossier. L'ouverture du parcours international ne peut que participer au bon développement de la formation.

Il aurait été plus judicieux de la part de l'Université de présenter une seule offre de formation en licence Sciences et technologies regroupant un tronc commun d'enseignements disciplinaires s'ouvrant progressivement vers 8 parcours possibles. La proposition actuelle ressemble fortement à une offre de master et place de fait l'étudiant dès son entrée en L1 dans une formation disciplinaire quasi tubulaire et sélective et ceci malgré les possibles changements de parcours.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Aucune donnée sur le pilotage spécifique de la licence mention Biologie n'est présentée dans le dossier.

2 ● Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est pertinent pour la mention et manque cependant de lisibilité due à un nombre trop important de parcours proposés à l'étudiant dès son entrée en L1. La part laissée aux enseignements transversaux au travers d'enseignements obligatoires ou d'UE à choix est bonne, mais celle laissée à l'acquisition des compétences transversales n'apparaît pas.

L'internationalisation du parcours Chimie-Biologie est très prometteuse et mériterait d'être proposée à tous les parcours impliquant la biologie. Il serait intéressant d'avoir un suivi rigoureux de cette expérience afin de bien préparer l'ouverture prochaine de la version internationale du parcours biologie.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Les dispositifs présentés ne sont pas spécifiques à la mention et sont communs à toutes les mentions STS.

4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

La préparation active à l'orientation est satisfaisante et est pratiquement commune à toutes les mentions STS.

L'articulation entre licence et master est cohérente, et constitue un point fort de la mention Biologie. Le pourcentage de poursuite d'études en master est très respectable.

Les étudiants sont également encouragés à la mobilité tant nationale (préparation aux concours avec le passeport polytech qui donne accès au réseau des Ecoles Polytechniques Universitaires et le concours DEUG (appelé concours national d'admission dans les grandes écoles d'ingénieurs) pour l'entrée dans les écoles d'ingénieurs (ENSI)) qu'internationale avec une forte implication du service des relations internationales de l'Université (mission transversale). Il est dommage de rester silencieux sur la formation par l'apprentissage ou l'alternance qui n'est pas assez développée.

Enfin, un dernier aspect à renforcer serait certainement un suivi systématique des cohortes étudiantes même si l'on sait que ce n'est pas toujours chose aisée.